



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 4350

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le rapport rendu par le Conseil économique et social sur le thème « sécurité routière et circulation » et lui demande de bien vouloir préciser ses intentions quant à la proposition relative à l'introduction d'un module sur le risque routier auprès des jeunes dans le cadre de la mise en place du service civil volontaire.

Texte de la réponse

Le service civil volontaire a été mis en oeuvre en septembre 2006. Proposé aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, ce dispositif comporte notamment un programme de formation aux valeurs civiques dispensé à raison d'un jour par mois. Plusieurs modules de formation sont prévus. Un de ces modules prévoit une sensibilisation à la sécurité routière en partenariat avec les centres de la prévention routière. Il est précisé que cette formation doit présenter les enjeux de la sécurité routière de façon interactive et que la participation active des jeunes doit être favorisée. Les réflexions en groupe ainsi que les échanges d'expériences entre jeunes aux profils différents (titulaires ou non du permis de conduire...) sont tout à fait recommandés par les spécialistes de l'éducation routière. Une prise de contact a été réalisée entre la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) et l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) chargée de mettre en place le service civil volontaire. Ce dispositif du service civil volontaire étant très récent, il est tout à fait envisageable de faire évoluer les formations qui y sont dispensées, notamment celle concernant la sécurité routière. En conséquence, la DSCR se propose d'apporter son expertise à l'ACSE afin de renforcer et d'optimiser les formations aux risques routiers dispensées dans le cadre des services civils volontaires.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4350

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5524

Réponse publiée le : 20 novembre 2007, page 7335